



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2018-078

*** * ***

Objet :

**Convention d'adhésion à la mission « remplacement »
du CDG 34.**

Délibération affichée le : **29 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Étaient présents : MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – LONGIN Thierry – DEBEAUCE Christine – BENEZETH Béatrice - CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – MATEO Amélie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie

Pouvoirs : BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - FALZON Serge à VAILHE Bruno - BONNET Jean-Louis à SOREL Joëlle - PANTALEONE Alexandra à SOTO Jean-François - DEJEAN Anne Marie à CONTRERAS Sylvie

Absents : LEROY Annie - POURTIER Jean Luc - EDMOND-MARIETTE Gérard -- LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne
Convocation du 19 juin 2018

Madame Marie-Hélène SANCHEZ est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée la convention d'adhésion à la mission « remplacement » proposée par le CDG34.

Il s'agira de les contacter pour nous assister afin de faire face aux remplacements d'agents en poste momentanément indisponible ou pour assurer des missions temporaires.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à

- signer la présente convention,
- accepter de conclure la convention
- signer tous les documents afférents à cette disposition

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **24 voix POUR (unanimité)**

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à
 - signer la présente convention,
 - accepter de conclure la convention
 - signer tous les documents afférents à cette disposition

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO



Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20180626-DEL2018-078-DE
Date de télétransmission : 27/06/2018
Date de réception préfecture : 27/06/2018